

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21254 - 78ÈME ANNÉE

Madagascar : 10 000 euros pour un logement social en accession à la propriété



Ce 19 mai, le Secrétariat d'État aux Nouvelles villes et à l'Habitat accueillait l'atelier sur la relance du secteur du logement à Madagascar. Le SENVH a présenté une feuille de route sur 5 ans en présence de représentants du monde de la Construction : entreprises du BTP, architectes, banques et assureurs notamment. Vu de La Réunion, une information doit interpeller : un logement social de qualité en accession à la propriété coûte 10000 euros à Madagascar.

En ouverture de l'atelier organisé au siège du SENVH à Anosy, Antananarivo, Gérard Andriamanohisoa, secrétaire d'Etat aux Nouvelles villes et à l'Habitat, a rappelé que le logement était un défi considérable à Madagascar. Il s'agit de répondre aux besoins actuels et futurs dans un pays marqué par une forte croissance démographique, très vulnérable au changement climatique. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie de la population.

L'Etat fixe comme priorité la réalisation de logements adaptés aux capacités contributives des Malgaches et s'inscrit surtout dans un rôle de facilitateur. Cette politique de relance s'appuie sur la Loi sur la promotion du logement. Elle prévoit la création du Fonds national pour le logement.

Ce fonds a pour but de dynamiser la construction de logements sociaux. Il sera notamment abondé par une fraction des profits de l'industrie minière et extractive. Cette disposition sera précisée dans le nouveau Code minier actuellement en phase finale d'adoption par le Parlement.

Un Fonds national pour le logement

Les crédits du Fonds national pour le logement seront accessibles aux opérateurs privés, notamment pour cofinancer la viabilisation et la connexion au réseau routier, à l'électricité et à l'eau.

La condition sera la construction d'un nombre minimal de logements sociaux dans l'opération. Le SENVH propose de fixer un taux minimal de 30% de logements sociaux.

Pour favoriser la construction, l'Etat constitue des réserves foncières pour les logements sociaux. 3000 hectares ont été repérés, 200 parcelles ont déjà trouvé une destination, plus de 10 sites sont bornés et titrés.

Adapter les offres aux revenus des familles

Sur ses fonds propres, l'Etat à lancé depuis plusieurs années un plan de construction de logements adaptés à la capacité financière des ménages. Tout d'abord les buildings et maisons Mora, des locations ventes pour des familles ayant accès au crédit bancaire. Le prix d'une maison Mora en duplex est d'un peu plus de 10000 euros.

Pour les buildings Mora livrés à Ivato, le taux de l'emprunt bancaire a pu être ramené à 6% alors que pour les prêts immobiliers à Madagascar, ce taux se situe aux alentours de 12% en moyenne.

Une autre offre est la maison extensible, que la famille agrandit en fonction de ses revenus. L'Etat a aussi lancé un programme de constructions de cases traditionnelles améliorées, principalement dans la région Ouest. Pour 500 euros, il est possible d'avoir une maison résistante aux cyclones.

Promotion de l'autoconstruction encadrée

Pour les familles qui n'ont pas accès au crédit bancaire, l'État viabilise des parcelles avec accès à l'eau et à l'électricité. À charge ensuite à la famille de bâtir son logement avec l'autoconstruction encadrée. Le transfert de propriété avec titre est opéré après la construction de la première pièce.

D'ici juillet, 936 logements Mora auront été attribués et plus de 1500 seront en chantier cette année. Plus de 4800 parcelles pour l'autoconstruction seront également viabilisées. Au total fin 2023, ce seront plus de 3700 logements livrés.

D'ici 2028, l'Etat prévoit la livraison de près de 55000 logements.

D'autres ateliers prolongeant celui de vendredi dernier ont été annoncés par Gérard Andriamanohisoa, notamment sur le thème de l'accès aux prêts bancaires.



Une représentante d'une importante banque implantée dans toutes les régions de Madagascar a indiqué qu'en 2021, sa société a accordé 20 prêts immobiliers pour tout le pays.

Un système à étudier

10000 euros pour un logement social en accession à la propriété à Madagascar contre plus de 150 000 euros à La Réunion avec les mêmes normes de construction.

Les salaires à eux seuls ne peuvent expliquer une telle différence. Ceci souligne bien l'ampleur de la crise du logement à La Réunion, notamment parce que l'objectif n'est pas de fournir un logement adapté aux capacités contributives des familles. Les promoteurs savent qu'ils peuvent compter sur l'aide sociale pour permettre aux familles de vivre dans un logement social malgré un coût de construction très élevé.

Dans le domaine du logement social, Madagascar montre qu'il est possible de construire durable et pas cher. Pourquoi alors ne pas organiser des missions à Madagascar pour étudier un système manifestement plus adapté aux Réunionnais

Manuel Marchal

Lutte contre la réforme des retraites : «On ne va pas faire des manifestations à répétition»



Le secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CFDT), Laurent Berger, souhaite transformer la «force populaire» en «énergie pour mettre nos interlocuteurs sous pression et obtenir des avancées concrètes».

Le premier secrétaire de la CFDT, Laurent Berger, a affirmé dans une interview au JDD dimanche 21 mai que la bataille des retraites «ne cessera jamais», précisant qu'il préfère «obtenir des avancées concrètes» pour les salariés plutôt que de «poursuivre un but difficile à atteindre».

«On verra après le 8 (juin, jour théorique de l'examen d'une loi d'abrogation de la réforme des retraites, NDLR). C'est certain qu'on ne va pas faire des manifestations à répétition», a affirmé Laurent Berger, qui quittera ses fonctions le 21 juin, interrogé sur le devenir du mouvement de contestation contre le recul de l'âge de départ à 64 ans.

«Notre sujet aujourd'hui, au sein de l'intersyndicale, est de se demander si on envoie dans le mur cette force populaire en lui faisant poursuivre un but difficile à atteindre ? Ou est-ce qu'on la transforme en énergie pour mettre nos interlocuteurs sous pression et obtenir des avancées concrètes ? Je préfère la deuxième option», a souligné ce dernier.

Ces déclarations interviennent quelques jours après les échanges entre les syndicats et la Première ministre, lors de réunions bilatérales à Matignon, malgré leur opposition intacte contre la réforme des retraites, promulguée le 14 avril.

N'étant pas parvenu à faire reculer le gouvernement sur la réforme des retraites, les syndicats font face à un dilemme, rejeter la reprise du dialogue avec le gouvernement, ou reprendre les discussions pour obtenir des «avancées concrètes» malgré tout.

De son côté, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a affirmé ne pas voir l'intérêt d'une multilatérale État-syndicats-patronat, comme le souhaite la première ministre, s'il n'y avait «pas d'annonces concrètes sur la question du retrait de la réforme des retraites ou de la hausse des salaires».

«Nous participerons à la suite», a affirmé Laurent Berger. «Certains collègues de l'intersyndicale peuvent être en désaccord là-dessus. Mais nous voulons nous servir de la force du mouvement social pour obtenir des avancées pour les travailleurs et cela nécessite d'aller discuter», a-t-il affirmé.

Autre signe de possibles désaccords au sein de l'intersyndicale, Laurent Berger est moins affirmatif que Sophie Binet sur le fait que des propositions communes émergeront de la réunion des syndicats prévue le 30 mai.

«L'intersyndicale se réunira le 30 mai, nous verrons si une réponse émerge le soir même. Si on peut porter des revendications communes, c'est très bien. Sinon, cela reste la pluralité du mouvement syndical», a expliqué ce dernier.

Élisabeth Borne va présenter son plan pour accélérer la baisse des émissions de la France

La France a émis 408 millions de tonnes équivalent CO2 en 2022. Le gouvernement espère atteindre les 270 en 2030. La première ministre Élisabeth Borne va dévoiler le 22 mai son plan d'actions pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France, et demander «à tout le monde de faire sa part», des particuliers aux gros pollueurs.

Matignon a indiqué que la cheffe du gouvernement allait présider le 22 mai une réunion de travail du Conseil national de la transition écologique, une instance de dialogue réunissant ONG, syndicats, patronat, parlementaires...

«L'objectif (...) sera de faire un point d'étape sur l'avancement de la planification écologique, dont la première ministre est en charge».

Une source de l'AFP à Matignon, Élisabeth Borne va présenter le «plan d'actions» du gouvernement pour réduire les émissions secteur par secteur (industrie, transport, bâtiments, agriculture, énergie, déchets).



Covoiturage, électrification des véhicules, remplacement des chaudières au fioul... La France, qui a émis 408 millions de tonnes équivalent CO2 l'an dernier, veut atteindre 270 millions en 2030.

Le gouvernement cherche également une forme d'«équité» quant aux efforts à fournir. «Les petits font un peu, les gros font beaucoup et tout le monde fait sa part», a précisé la source à Matignon.

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433